



Tendre la main

La période des fêtes est un temps propice pour penser à autrui, surtout à ceux qui sont plus démunis. Dès novembre, une multitude d'intervenants et bénévoles du milieu social, communautaire et économique s'activent afin de venir en aide aux personnes vivant une situation économique précaire. Face à une demande sans cesse croissante, les activités de collecte sont nombreuses afin de recueillir dons, victuailles, vêtements et jouets. Malgré les efforts, nombre de personnes ne peuvent bénéficier de cette aide substantielle.



Bon an, mal an, plusieurs villes et municipalités de la région distribuent des bons d'achats et paniers de Noël.

Déjà à la mi-décembre, on estimait que 358 familles vivant sur le territoire de Rouyn-Noranda bénéficieront d'un bon d'achat et que 421 couples sans enfant et personnes seules recevront un panier de Noël. L'an passé, à la toute fin de l'activité, on comptait 792 interventions.

À Amos-Région, environ 550 bons d'achats et paniers de Noël seront distribués aux familles avec enfants, aux personnes seules ou handicapées. À La Sarre et ses environs, 200 paniers de Noël sont destinés principalement aux familles avec enfants. Pour la nouvelle ville de Val-d'Or, on estime entre 400 à 450 le nombre de paniers qui seront remis aux familles et personnes seules. Enfin, le Témiscamingue aidera 135 familles ou personnes seules.

Se rafraîchir la mémoire



Plus de 26 000 personnes vivent sous le seuil de faible revenu, soit une personne sur cinq en Abitibi-Témiscamingue.

Plus de 7 400 enfants vivent dans un contexte de précarité financière, soit un jeune sur cinq.



Environ 7 500 personnes de 15 ans et plus seraient touchées par l'insécurité alimentaire en région. Si l'on incluait les enfants, ce chiffre pourrait doubler.

Plus du quart des personnes pauvres ou très pauvres signalent un niveau de détresse psychologique élevé.

Sources : Responsables territoriaux de la campagne de paniers de Noël. CRDAT. Tournée régionale sur la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue, 2002. Bulletin de l'Observatoire, novembre 2001.

Ce mois-ci il est question :

De paniers de Noël, de santé,
de jeunes, de naissances et
de logements sociaux



Mon beau sapin !

Abitibi-Témiscamingue, terre propice pour la production d'arbres de Noël ? Pas du tout ! Détrompons-nous.

La région n'héberge aucun producteur d'arbres de Noël. Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène. Cette production nécessite beaucoup de manipulations visant à tailler les arbres ainsi que des investissements importants qui ne se récupèrent qu'après sept à huit ans, âge où les arbres sont prêts à être coupés et mis en marché. D'où viennent donc les arbres que nous achetons pour embellir nos chaumières? De l'Estrie, essentiellement.

Source : MAPAQ.

Bilan de santé



Avez-vous pris des résolutions pour la nouvelle année ?

Vous promettez-vous d'arrêter de fumer, de faire plus d'exercice voire perdre quelques kilos ?

Dans cet esprit, jetons un coup d'œil au bilan de santé de la population régionale, histoire de prendre conscience de nos points forts et... plus faibles !

La cigarette, d'abord : plus du tiers de la population grille quotidiennement des cigarettes, auquel vient s'ajouter un 4 % de fumeurs occasionnels. Un autre tiers de la population a le mérite d'avoir écrasé définitivement sa dernière cigarette.

Quant aux habitudes alimentaires, le tiers de la population dit en avoir d'excellentes, contre la moitié qui les qualifient de bonnes et 17 % qui les diraient plutôt moyennes ou mauvaises. En bout de ligne, 58 % des Témiscabitiens affichent un poids acceptable suivant l'indice de masse corporelle, 12 % un poids insuffisant et 30 % présentent un excès de poids.

Au chapitre de l'exercice physique, nous n'avons rien à envier au reste du Québec : la population de la région est celle qui pratique le plus assidûment des activités physiques de loisir en province. On retrouve à la fois davantage de sportifs réguliers et moins de sportifs occasionnels par chez-nous. Les grands espaces exercent sûrement leur pouvoir d'attraction...

Pour ce qui est des médicaments prescrits, les deux tiers de la population n'en consomme aucun. Les abstinents sont en même proportion pour la consommation de drogues. Toutefois, c'est tout de même 19 % de la population qui a consommé une ou des drogues durant l'année.

Dans les faits, 36 % de la population ne présente aucun problème de santé, contre 39 % qui en présentent plus d'un. Ces chiffres sont identiques à ceux de la moyenne québécoise.

Bulletin de santé de l'Abitibi-Témiscamingue par rapport au Québec, 1998

Première de classe	Région	Québec
Proportion de la population faisant de l'activité physique 3 fois ou + / sem.	31 %	26 %
Dans la moyenne		
Proportion de la population présentant un excès de poids	30 %	28 %
Proportion de la population prenant 14 verres ou plus d'alcool par semaine	9 %	10 %
Proportion de la population prenant 3 médicaments ou plus	17 %	17 %
Proportion de la population ayant pris des drogues dans l'année	19 %	17 %
Perception de l'état de santé comme étant moyen ou mauvais	11 %	11 %
Proportion de la population présentant plus d'un problème de santé	39 %	39 %
Dernière de classe		
Proportion de fumeurs actuels	39 %	34 %
Population avec des habitudes alimentaires dites excellentes ou très bonnes	33 %	39 %
Population déclarant avoir bu avec excès 5 fois ou plus au cours de l'année	14 %	10 %

Source : Bellot, Sylvie. *Enquête sociale et de santé 1998, Résultats pour l'Abitibi-Témiscamingue*, Régie régionale de la santé et des services sociaux d'A-T, 2000-2002.

Grandir, oui mais...

Certains jeunes et leur famille vivent des problèmes d'adaptation sociale ou des conditions de vulnérabilité pouvant y conduire. La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue s'est penchée sur la question afin de cerner certains de ces problèmes.

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans constituent le quart de la population régionale. Parmi certains facteurs de risque associés aux problèmes qu'ils vivent se trouve la pauvreté : 3 600 jeunes de la région ont un ou des parents prestataires de l'assistance-emploi et, en 1996, 14 % des jeunes de moins de 15 ans vivaient dans des familles monoparentales. D'autres indicateurs permettent de cerner les problèmes ou les conditions pouvant y mener. Par exemple, on associe à la grossesse à l'adolescence un risque accru d'abandon scolaire, de monoparentalité, d'isolement et de précarité financière pour les mères ainsi qu'un risque de négligence, de prématurité et de petit poids pour leurs enfants. Dans la région, près de 8 % des naissances étaient prématurées pour la période 1996-1998. La proportion de bébés de petit poids était de 6 %. La moyenne

annuelle des grossesses attribuées à des adolescentes (14 - 17 ans) entre 1996 et 1998 était de 82.

Au niveau de la clientèle scolaire, 2 800 élèves de la région éprouvent des difficultés d'apprentissage ; la moitié est jugée grave. La majorité des signalements en protection de la jeunesse sont retenus pour violence; 75 % des cas sont liés à la négligence (600 en 2000-2001), le reste relève de troubles du comportement. La consommation de drogue est aussi un problème : 3 % des élèves du secondaire et 14 % des usagers des centres jeunesse déclaraient en prendre régulièrement en 1994. Les jeunes de la région font aussi l'objet d'inculpations pour des infractions au Code criminel ; la moyenne annuelle est de 53 pour 1 000 jeunes de 12-17 ans entre 1996 et 2000.

Liste de certains problèmes affectant les enfants, les jeunes et les familles de la région

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
Population 18 ans et moins (2000)	6 400	5 485	9 940	4 562	10 934
Jeunes de - 18 ans avec parents prestataires de l'assistance-emploi (2000)	9 %	10 %	10 %	9 %	11 %
Jeunes de - 15 ans vivant dans une famille monoparentale (1996)	13 %	10 %	16 %	13 %	15 %
Naissances prématurées (1996-1998)	7,5 %	8,8 %	7,6 %	6,8 %	8,5 %
Bébés petit poids (1996-1998)	5,8 %	6,3 %	6,4 %	4,6 %	6,1 %
Élèves en difficultés d'apprentissage (99-00)	7,6 %	14,3 %	12,0 %	15,3 %	9,1 %
Nombre d'infractions des jeunes (2000)	69	81	138	47	209

Source : RRSSS-AT. *Portrait de la clientèle et des services aux enfants, aux jeunes et à leur famille en lien avec les difficultés d'adaptation sociale ; synthèse régionale à partir des portraits réalisés pour les MRC au cours de l'année 2000-2001 et Plan régional d'organisation des services enfance, jeunesse et famille, 2002.*

Nouveaux venus



En 2001, les mères québécoises âgées de 15 à 19 ans étaient à l'origine de 4,2 % des naissances. En Abitibi-Témiscamingue, cette proportion était de 6,2 %. Selon les données provisoires, près de 1 500 naissances auraient eu lieu en région, elle qui en enregistrait plus de 2 700 vingt ans plus tôt.

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer. Cet indice est passé au Québec de 1,7 à 1,5 entre 1991 et 2001, ce qui est inférieur au seuil de remplacement des générations qui est de 2,1 enfants par femme. L'indice a aussi régressé dans la région, glissant de 1,9 en 1991 à 1,6 dix ans plus tard.

Naissance selon le groupe d'âge de la mère
Région, 1980, 1990, 2000 et 2001

	1980	1990	2000	2001*
15 - 19 ans	246	198	110	92
20 - 24 ans	1 069	691	477	454
25 - 29 ans	990	999	506	522
30 - 34 ans	354	427	313	322
35 - 39 ans	85	101	98	88
40 - 44 ans	11	11	13	16
45 ans et +	2	0	0	1
Total	2 757	2 427	1 517	1 495

* Données provisoires

Pour sa part, l'âge moyen des mères est en hausse dans la région. Il était de 26,4 ans en 1981 mais il se situe en 2001 à 27,2 ans. Au Québec, l'âge moyen des mères est encore plus élevé : 28,7 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Un toit pour tous



L'Abitibi-Témiscamingue possède 1 400 logements sociaux et communautaires destinés aux ménages à faible revenu. Familles, personnes âgées et personnes seules ont ainsi la possibilité de se loger convenablement, à coût raisonnable.

Le logement social, communément appelé habitation à loyer modique (HLM), inclut dorénavant les logements du milieu coopératif, communautaire ou à but non lucratif (OSBL) ainsi qu'un certain nombre disponible en milieu locatif privé (financé par le programme Supplément au loyer). Tous offrent un loyer qui ne dépasse pas 25 % du revenu disponible du ménage.

Selon la Société d'habitation du Québec (SHQ), vingt-neuf offices municipaux d'habitation (OMH) gèrent 1 224 logements à prix abordable en HLM dans la région, dont 88 logements sur le marché privé. Les trois quarts des logements sont destinés aux personnes âgées. La MRC Vallée-de-l'Or accorde une attention particulière aux familles; 36 % de ses logements HLM leurs sont offerts.

Dans l'ensemble de la région, c'est la MRC Abitibi-Ouest qui tire le mieux son épingle du jeu au regard de l'accessibilité géographique au logement social : 13 de ses municipalités sont dotées d'OMH, pour 219 logements. Dans la MRC Abitibi, on retrouve cinq OMH qui disposent de 154 logements. La MRC du Témiscamingue est dotée de 108 logements répartis entre 4 municipalités. Enfin, avec chacun trois OMH, le territoire de Rouyn-Noranda recense 356 logements et celui de la Vallée-de-l'Or en rend disponible 407.

Aux logements en HLM s'ajoutent 176 logements gérés par 22 coopératives et OSBL d'habitation. Plus de la moitié de ces organismes logent des personnes seules, le reste se répartissant entre les familles et les personnes âgées. Les territoires de Rouyn-Noranda, Vallée-de-l'Or et Témiscamingue possèdent le plus grand nombre de logements de ce type.

Nombre de logements sociaux, coopératifs et communautaires, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Habitation à loyer modique (HLM)	Coopératives et organismes communautaires ¹
Abitibi	154	11
Abitibi-Ouest	219	12
Rouyn-Noranda	356	57
Témiscamingue	108	41
Vallée-de-l'Or	407	55
Région	1 244	176

¹ Les OSBL sont par exemple : Appartements communautaires Le Pont, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Logements populaires de Val-d'Or. Ils sont subventionnés par la SHQ. Source : SHQ. Répertoire des organismes publics et privés, novembre 2001.

Sorti des presses



L'Abitibi comme miroir... 10 ans plus tard. Les enjeux de développement de la ruralité Témiscabitiennne. Actes du colloque, 2002.
Disponible au www.sorat.qc.ca

Ministère des Ressources Naturelles. *Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999, 2002.*

Commission de la construction du Québec. *L'industrie de la construction en 2001, 2002.*

Implantation de l'approche milieu dans le secteur nord de la MRC d'Abitibi. Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2002.

Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement, 2002.*

Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaires jeunesse oeuvrant en promotion-prévention en Abitibi-Témiscamingue. *Actes du Forum régional, 2002.*

Chartier, Mélanie. *Facteurs de stimulation de l'entrepreneuriat en Abitibi-Témiscamingue, 2002.*

Conseil Régional de l'Environnement de l'Abitibi-Témiscamingue. *Colloque sur les enjeux de l'élevage porcin en Abitibi-Témiscamingue. Faisons le point, 2002.*

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. *Mythes et réalités sur les peuples autochtones, 2002.*

Société de l'assurance automobile du Québec. *Dossier statistique bilan 2001. Accidents, parc automobile, permis de conduire, 2002.*

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire.

Agentes de recherche :

Lili Germain : lili.germain@crdat.qc.ca

Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Tirage : 600 exemplaires



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca